



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

6 rue de la Providence
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@wanadoo.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier,
Nathalie Houdayer.

Vendredi 11 janvier 2013

N° 485

Société

Une « production » que les économistes cherchent à évaluer Trois heures par jour de travail domestique

Selon l'enquête « Emploi du temps » réalisée par l'Insee en 2009-2010, en France métropolitaine, à la Réunion et aux Antilles, auprès de quelque 16 200 personnes de 11 ans ou plus, nous consacrons chaque jour, en moyenne, un peu plus de trois heures à des tâches domestiques ⁽¹⁾. Cette activité pose problème aux économistes car elle n'est pas comptabilisée dans le produit intérieur brut (PIB) alors qu'elle pourrait l'être en cas de recours à des prestataires, y compris des employés de maison. Or, le temps de travail domestique est égal à une fois et demie celui du travail rémunéré. Cette production de travail domestique est évaluée à 33 % du PIB. Ajoutons que ce travail est majoritairement réalisé par les femmes (64 % du travail domestique).

La définition du travail domestique ne va pas de soi : des critères sont admis, des points restent en suspens. Nous avons ici retenu le périmètre intermédiaire du travail domestique, mais l'Insee raisonne également sur des périmètres, l'un dit « restreint » et l'autre dit « extensif ».

Ce périmètre intermédiaire intègre les activités du périmètre restreint : cuisine, vaisselle, ménage, rangement, soins matériels aux enfants et aux personnes dépendantes, linge, gestion du ménage, conduire, accompagner les enfants ou une autre personne – auxquelles on rajoute les courses, le bricolage, le jardinage, les jeux avec les enfants. On a ainsi le cœur des tâches domestiques, avec des activités à la frontière du loisir.

Avec ce périmètre intermédiaire, en moyenne et par an, voici, ci-contre, quelle est la distribution du temps de travail domestique par activité.

Bien entendu, ces chiffres sont des moyennes sur l'ensemble de la population âgée de 11 ans ou plus. Mais les durées consacrées aux tâches domestiques, souligne l'Insee, sont « très variables selon le sexe, l'âge, le fait de vivre en couple et le nombre d'enfants du ménage ». En 2010, une femme vivant en couple et mère d'un ou plusieurs enfants de moins de 25 ans, réalise en moyenne 34 heures par semaine de tâches domestiques et 20 heures de travail rémunéré. Pour un homme, ce sera respectivement 18 heures de tâches domestiques et 33 heures de travail rémunéré.

Dans le même temps, un homme seul sans enfant ne consacre que 17 heures aux tâches domestiques...

Cuisine	217 heures
Ménage	199 heures
S'occuper des enfants	148 heures
Courses	129 heures
Bricolage	74 heures
Lessive, repassage	69 heures
Vaisselle	67 heures
Jardinage	63 heures
Gestion du ménage	30 heures

Santé publique

La pilule reste la plus utilisée, mais baisse inédite Les méthodes de contraception se diversifient en France

En 2010, l'enquête *Fecond* a permis d'interroger par téléphone un échantillon aléatoire de 5 275 femmes et de 3 373 hommes âgés de 15 à 49 ans. Cette enquête s'est accompagnée d'une autre, par questionnaire, en 2011, auprès de 1 011 médecins généralistes et gynécologues. La première s'intéresse notamment aux pratiques contraceptives ; la seconde, aux connaissances, attitudes et pratiques des médecins de santé sexuelle et reproductive. Dans *Population et Sociétés* n° 492 de septembre 2012, l'Institut national d'études démographiques (Ined) présente les résultats de l'enquête concernant

⁽¹⁾ – Delphine Roy, « Le travail domestique : 60 milliards d'heures en 2010 », Insee, *Insee Première* n° 1 423 de novembre 2012 (4 p.).

les méthodes de contraception aujourd'hui utilisées en France.

Cette synthèse se justifie pour prendre en compte, d'une part les effets de la loi Aubry du 4 juillet 2001 qui a facilité l'accès à la contraception et à l'avortement chez les mineures, d'autre part la proposition, au début des années 2000, de nouvelles méthodes hormonales de contraception comme l'implant, le patch et l'anneau vaginal.

Pour bien comprendre les données statistiques publiées par l'Ined, il faut se rappeler qu'elles concernent les femmes de 15 à 49 ans vivant en France métropolitaine, ni stériles, ni enceintes, ayant des rapports sexuels et ne voulant pas d'enfant.

Ainsi, en 2010, selon l'enquête *Fecond*, 45,0 % de ces femmes utilisent la pilule seule et 4,6 % associées au préservatif. Une femme concernée sur deux utilise la pilule. S'il s'agit de la méthode la plus utilisée, cependant le recours à cette méthode a légèrement diminué depuis le début des années 2000 (- 4,6 %).

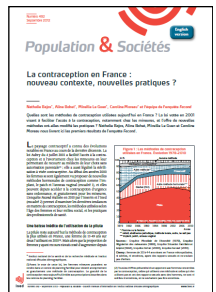
Cette baisse est globalement compensée par l'adoption des nouvelles méthodes hormonales (4,0 % des femmes

concernées) : l'implant (2,6 %), l'anneau vaginal (1,0 %) et le patch contraceptif (0,4 %).

Après la pilule, les méthodes les plus utilisées restent le stérilet (20,7 %), le préservatif (12,2 %), les autres méthodes comme le retrait ou la méthode des températures (6,2 %), la stérilisation contraceptive (4,2 % : 3,9 des femmes et 0,3 % de leurs partenaires masculins). Au final, 3,1 % des femmes n'utilisent pas de contraception du tout alors qu'elles ne souhaitent pas être enceintes.

L'Ined analyse les différences de pratiques et leurs évolutions en fonction de l'âge, mais aussi des milieux sociaux (situation financière, diplômes, rural/urbain...).

Les auteurs soulignent que le modèle contraceptif français apparaît peu flexible, « restant caractérisé par un recours important au préservatif en début de vie sexuelle, l'utilisation de la pilule dès que la vie sexuelle se régularise et le recours au stérilet quand les couples ont eu les enfants qu'ils désiraient »...



À vos agendas

Du 11 au 22 janvier, dans le Nord-Mayenne, 9^e rencontres Cinéma et Santé

Du 11 au 22 janvier, dans les diverses salles de cinéma du Nord-Mayenne, Atmosphères 53 et ses partenaires proposent « une programmation stimulante de séances-rencontres portant sur des thématiques de santé ».

Accompagner l'autre dans des circonstances souvent difficiles : une grossesse non désirée, un long séjour en rééducation, la maladie et la fin de vie ou encore les soins en prison... Les films montrent comment dans ces situations particulières, des relations délicates se tissent par petites touches, à travers des gestes et des paroles, dans le respect des choix, avec l'entourage et les personnels (*Séquences d'Atmosphères 53* n° 130 de janvier 2013).

- **Je suis**, d'Emmanuel Finkiel (France, 2010) : le quotidien de trois patients dans un centre de rééducation.

Vendredi 11 janvier, à 20 h, au Vox, à Mayenne, en présence du réalisateur.

- **Amour**, de Mickaël Hanéke (France, 2012) : un couple âgé... Anne est victime d'un accident vasculaire cérébral. Georges va prendre soin d'elle, mais la vie s'enfuit...

Lundi 14 janvier, à 20 h 30, au cinéma municipal de Gorrion, en présence d'Amélie Bonneau, spécialiste du vieillissement en milieu rural.

Mardi 22 janvier, à 20 h 30, au cinéma L'Aiglon, à Saint-Pierre-des-Nids, en présence des médecins généralistes locaux.

- **La Brindille**, d'Emmanuelle Millet (France, 2010) : Sarah, 20 ans, entre tout juste dans la vie active et elle apprend, suite à un malaise, qu'elle est enceinte de six mois...

Jeudi 17 janvier, à 20 h 30, au cinéma Le Majestic, à Ernée, en présence de deux sages-femmes.

- **Pour lui**, d'Andreas Dresen (Allemagne, 2011, VO) : Franck a une tumeur au cerveau, elle est maligne, elle ne peut pas être opérée et il n'a plus que quelques mois à vivre.

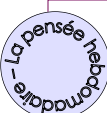
Vendredi 18 janvier, à 20 h, au Vox, à Mayenne, en présence de deux médecins.

- **Être là**, de Régis Sauder (France, 2012) : la prison, les soins – deux univers qui se confrontent...

Mardi 22 janvier, à 20 h, au Vox, à Mayenne, en présence d'une psychologue (Service médico-psychologique régional de Nantes).

Renseignements :

Atmosphères 53
12 rue Guimond-des-Riveries, 53000 Mayenne
Tél. 02 43 04 20 46
Mél. contact@atmospheres53.org
Site Internet : www.atmospheres53.org



« Les entreprises plébiscitent la rupture conventionnelle, car elle fluidifie le marché du travail. (...) Mais il y a le revers de la médaille : beaucoup de salariés ayant quitté l'entreprise de cette façon ont voulu fuir une situation de travail devenue insoutenable. Plus grave encore, la rupture conventionnelle permet de dévitaliser les conflits, de taire les différends entre l'employeur et ses salariés. Ainsi, elle constitue en fait un observatoire de la qualité du travail et des relations sociales ».